

La lettre des Certifiés d'Aquitaine



N° 26
20 septembre 2017

PPCR : Etes-vous concerné-e par le reclassement intervenant le 01/09/2017 ?

C'est l'une des conséquences importantes du PPCR que le SE-UNSA a défendue : le reclassement, avec gain d'un échelon dès le 01/09/2017 pour certains d'entre vous.

En effet, la durée de passage d'un échelon à l'autre étant désormais la même pour tous, certains d'entre vous bénéficieront automatiquement d'un passage à l'échelon supérieur avec augmentation de rémunération dès le 01/09/2017.

Ce reclassement sera normalement effectif sur la rémunération d'octobre, avec effet rétroactif.

Iprof sera mis à jour, surveillez donc votre dossier et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations.

Pour savoir si vous êtes concernés, consultez la grille de reclassement :

<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1053>

PPCR : Le rendez-vous carrière, des informations officielles sur le contenu et les grilles d'évaluation

Chaque enseignant aura désormais 2 rendez-vous carrière qui lui permettront ou pas de bénéficier d'une accélération de un an pour le passage aux échelons 7 et 9, ainsi qu'un troisième rendez-vous carrière pour statuer sur le passage à la hors classe.

Ces rendez-vous carrière interviendront l'année précédant l'éventuelle accélération et suivent un protocole précis pour chacun d'entre nous. De même, les grilles d'évaluations sont nationales et identiques pour tous, quelle que soit la discipline.

Pour le SE-UNSA, l'évaluation des enseignants est désormais équitable et transparente.

Pour tout savoir sur vos rendez-vous carrière :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

POUVOIR D'ACHAT : Le nouveau gouvernement s'attaque aux enseignants

C'est une attaque en bonne et due forme envers les fonctionnaires, et notamment les enseignants.

En effet, le gouvernement remet en cause, entre autre, certains volets du PPCR et notamment l'augmentation de l'indice de chaque échelon prévue pour janvier 2018. Le jour de carence est remis sur le tapis ainsi que le gel du point d'indice.

Pour ces raisons, le SE-UNSA appelle à une grève intersyndicale le **mardi 10 octobre 2017**.

Mobilisons-nous pour défendre notre pouvoir d'achat !!!

<http://enseignants.se-unsa.org/En-greve-ensemble-le-10-octobre-pour-notre-pouvoir-d-achat>

Ventilation de services

Dans les jours prochains vous allez signer vos ventilations de service qui auront un impact direct sur votre rémunération.

Heure de décharge, HSA..... Lisez bien le document avant de le signer et signaler tout oubli à votre chef d'établissement. Ne signer votre VS que si vous êtes entièrement d'accord avec les informations qu'il contient.

Lire : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1044>

Concours internes et externes

Les dates et le programme des épreuves des concours sont publiés.

Nouveauté cette année : une agrégation de langues de France est créée. Si le SE-UNSA se félicite de cette création, il revendique toujours la création d'une agrégation de technologie.

Lire : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1045>

TZR, le SE-UNSA s'occupe de vous

Les TZR syndiqués au SE-UNSA recevront dans les prochains jours un guide spécialement dédié à la fonction de remplaçant.

Et comme annoncé sur notre site, le SE-UNSA aura le plaisir d'organiser pour ses TZR une journée de stage le jeudi 14 décembre 2017. (Lieu à déterminer en fonction du nombre d'inscrits).

Au programme, entre autres : vos droits, vos perspectives de mobilités, vos difficultés, ce que vous aimeriez voir changer...

Alors à vos agendas, reprenez cette date dès aujourd'hui. Et en attendant, consultez notre site pour continuer à vous informer.

Plus d'info : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1043>

PAF : Plan Académique de Formation

Les inscriptions au Plan Académique de Formation sont ouvertes jusqu'au vendredi 29 septembre 2017.

Vous pouvez saisir 3 vœux sur l'application SOFIA accessible par le portail ou, directement : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia>.

Collège : Retour des évaluations à l'entrée en 6ième

Pour le SE-Unsa, les enseignants sont les mieux à même de choisir les modalités d'évaluation des élèves, et le moment pertinent pour les évaluer.

Les enseignants de l'Unsa dénoncent cette mesure prise sans concertation et continuent à proposer de changer les méthodes d'évaluation. L'évaluation doit être positive, au service des apprentissages et de la diversification pédagogique.

En savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1048>

septembre



C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET Secrétaire Académique Elu au CTA	L.P. Dassault à MERIGNAC	Patricia ESCAPIL Elue au CTA et à la CAPA des certifiés	Collège Aturri à ST-PIERRE D'IRUBE
Christine MOINE-UIBER Responsable académique 2nd degré Elue à la CAPA des Certifiés	Lycée Brémontier à BORDEAUX	Christelle LABATUT Elue à la CAPA des certifiés	Collège Rosa Bonheur à BRUGES
Evelyne FAUGEROLLE Elue à la CAPA des certifiés et au CTA	Collège Les Lesques à LESPARRÉ	Catherine AMBEAU Responsable Académique "Entrants dans le métier"	L.P. Ph. de Gerde à PESSAC
Sophie MERCADAL Elue à la CAPA des certifiés	Collège d'Albret à DAX		

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org